Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 60 (1963)
Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour la mise en hivernage...

utilisez notre CANDI sur grands cadres. Vous pourrez ainsi donner en **une seule fois** tout le complément des provisions d'hivernage ; la ponte sera stimulée et le degré d'humidité sensiblement diminué.

10 kg. de candi au miel = 17 kg. de sirop d'hivernage

Un seul déplacement, une seule intervention suffisent donc pour nourrir vos ruchers éloignés. Deux grands cadres de candi placés derrière les partitions, et voilà vos colonies, pour la plupart, suffisamment approvisionnées pour l'hiver.

NOURRISSEMENT D'HIVER. Si la colonie est à sec, donnez **en dehors** des planches de partition, **2 grands cadres de candi** (= env. 9 kg.) qui suffiront jusqu'en mars où sera donné le candi stimulant.

▶ **Pour dépanner une colonie hors-saison, soit de mi-octobre à fin février, placer les cadres de candi à l'INTÉRIEUR des partitions, ou le candi en PLAQUES SPÉCIALES de 15 mm. d'épaisseur directement sur les porte-rayons, en retournant la planchette-couverture des cadres (No 42 seulement).**

Ainsi, grâce au candi, vous pourrez nourrir tout votre rucher EN UNE SEULE FOIS, avec le minimum de temps et de piqûres, avantage incontestable surtout pour les ruchers éloignés.

Notre candi est livrable sur :

Cadres de corps DB et DT	env.	4,300 kg.,	cadre compris
Cadres de hausse DB et DT	»	2,200 kg.	»
½ cadres d'élevage DB et DT	»	1,700 kg.	»
Cadres suisses, corps (Burki)	»	3,500 kg.	»
Cadres suisses, hausse (avec ou sans bois)	»	1,500 kg.	»
En blocs ronds, diam. 7 cm., haut. 7 cm.	»	0,400 kg.	»
En plaques d'environ 21 × 16 × 2 cm.	»	1,000 kg.	»
En plaques spéciales de 15 mm. d'épaiss. pour nourrissement sur porte-rayons	»	0.700 kg.	»

Les cadres peuvent servir par la suite pour y monter la cire gaufrée.

1 kg Fr. 2.80, par 50 kg 2.60, par 100 kg 2.40, par 300 kg 2.30, par 500 kg 2.20

Etablissement RITHNER, Chili-Monthey (Valais) — Tél. (025) 4 21 54

Renseignements administratifs

CONSTITUTION DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

PRÉSIDENT : M. Robert Bovey, Romanel-sur-Lausanne. Tél. (021) 4 61 86.

VICE-PRÉSIDENT : M. Henri Broquet, Courtedoux. Tél. (066) 6 16 86.

SECRÉTAIRE : M. Victor Bohnet, avenue Tourbillon 26, Sion.

ADMINISTRATEUR-CAISSIER : M. Auguste Merminod, Beau-Site, Payerne. Tél. (037) 6 16 21.
Chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Payerne, pour les abonnements suisses et étrangers, échanges, changements d'adresse, cahiers de comptabilité apicole, insignes, diplômes, statuts et surprimes pour « Assurance Vols et Déprédations ».

RÉDACTEUR : M. Georges Matthey, Le Locle, Pillichody 3. Tél. (039) 5 19 23.

CONTROLE DU MIEL : M. Otto Schmid, avenue de Crozet 20, Genève-Châtelaine. Tél. (022) 44 52 11.

BIBLIOTHÈQUE ET FILMS : M. Joseph Dietrich, Fribourg, rue Grimoux 12 ; s'adresser à M. Dietrich jusqu'à nouvel avis.

REMPLAÇANT : M. Georges Chassot, instituteur, Romont. Tél. (037) 5 26 60.

ANNONCES : M. Marcel Mouche, sergent-major de gendarmerie, Moutier (J.B.) Tél. (032) 93 12 48. Chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Payerne.

ASSURANCES : M. Henri Broquet, Courtedoux. Tél. (066) 6 16 86.
Les surprimes « Vols et Déprédations » sont à verser au caissier- administrateur. Chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Payerne.

ABONNEMENTS ET CHANGEMENTS D'ADRESSE : Abonnements suisses, 7 fr. 50. Etranger, 8 fr. Les abonnements partent toujours du 1er janvier. Les nouveaux abonnés en cours d'année reçoivent les numéros déjà parus.
Les changements d'adresse sont gratuits. Les demandes doivent être accompagnées de la dernière adresse découpée dans le journal et adressées à l'administrateur-caissier.

CONCOURS DE RUCHERS :
PRÉPOSÉ AUX VÉTÉRANS : } M. Edmond Bassin, Marchissy (VD). Tél. (022) 9 87 67.

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS : M. Otto Schmid, avenue de Crozet 20, Genève. Tél. (022) 44 52 11.

SERVICE DES ANNONCES : Les annonces coûtent : page couverture Fr. 110.—, 1 page Fr. 100.—, 3/4 page Fr. 85.—, 1/2 page Fr. 60.—, 1/4 page Fr. 30.—, 1/8 page Fr. 15.—, 1/16 page Fr. 7.50. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces : Maximum 3 demi-lignes plus filet de séparation, Fr. 1.— la ligne et Fr. 0.50 le filet.

Les annonces doivent parvenir à M. Marcel Mouche, sergent-major de gendarmerie, Moutier (J.B.) **jusqu'au 16. Après cette date la parution n'est plus garantie.**

Centrale romande des miels

PRÉSIDENT : M. Louis Roulet, Fontaines/Grandson. Tél. (024) 3 11 77.

SECRÉTAIRE : M. Georges Chassot, inst., Romont. Tél. (037) 5 26 60.

GÉRANCE : Petit-Chêne 19, Lausanne. Tél. (021) 23 45 18.

(Toute correspondance concernant le commerce du miel doit être adressée à la gérance.)